



Rapport concernant l'état d'avancement du projet de réaménagement du Parc du Château-Pictet

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 23 janvier et 12 février 2024 afin d'étudier le projet cité en titre. Madame Reber, Monsieur Pfaffhauser et Monsieur Page, du SATPE, ainsi que Monsieur Jimaja, Conseiller administratif, participent aux séances.

Dans un premier temps, M. Pfaffhauser présente les nouveaux points concernant le projet d'ouvrage du Parc du Château Pictet. En plus de ce qui a déjà été présenté lors des précédents travaux de la commission, il est proposé de procéder à des travaux de désimperméabilisation sur deux secteurs supplémentaires, à savoir :

- Le secteur B : dégrapage du bitume de la Promenade de la Paix actuelle
- Le secteur D2 : déminéralisation du parking

Le remplacement des éclairages est également prévu, en conformité avec le Plan Lumière de la commune.

Les coûts totaux estimés des travaux sont ensuite détaillés:

- Secteur Parc (C, D1 et E1) : CHF1'278'000.- TTC.
- Secteur Promenade (B) : CHF 188'000.- TTC.
- Secteur Parking (D2) : CHF 223'000.- TTC.
- Secteur Rampe (G2) : CHF140'500.- TTC.

Après déduction des subventions Projets d'Agglomérations (PA2 et PA4), le solde restant à la charge de la Commune est de CHF1'257'500.- TTC.

Concernant le secteur B, la commission engage ensuite un débat au sujet du préavis de la Commission des Monuments, de la Nature et des Sites (CMNS). Cette dernière préconise la désimperméabilisation de la Promenade des Libertés comme mesure compensatoire à la construction d'un chemin transversal.

A 5 voix pour, 0 contre, 1 abstention, la commission préavise favorablement la dépose du dossier en autorisation de construire, avec la possibilité d'échelonner les travaux de désimperméabilisation du Secteur Promenade sur des années ultérieures.

Également, les commissaires invitent le Conseil Administratif à étudier la pose de toilettes PMR dans le secteur de la place des fêtes.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présent-e-s.

Le Grand-Saconnex, le 12 février 2024

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



Rapport concernant l'évolution du projet de réaménagement du chemin de la Rirole

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 23 janvier 2024 afin d'étudier le projet cité en titre. Madame Reber, Monsieur Pfaffhauser et Monsieur Page, du SATPE, ainsi que Monsieur Jimaja, Conseiller administratif, participent à la séance.

Dans un premier temps, M. Pfaffhauser présente l'évolution du projet de réaménagement du chemin de la Rirole. A titre de rappel, il est question de rehausser le gabarit existant afin de raccorder le niveau de la parcelle de la Mission du Brésil au chemin de la Rirole.

M. Pfaffhauser présente ensuite les plans des aménagements futurs. Le chemin de mobilité douce y est divisé en deux parties : « Rirole 1 » pour les piétons, où les cycles sont tolérés ; ainsi que « Rirole 2 » pour les piétons uniquement. M. Pfaffhauser présente ensuite différentes matérialités de béton, ainsi que le concept de gestion des eaux. Le remplacement des éclairages est également prévu, en conformité avec le Plan Lumière de la commune.

Les coûts totaux de ces travaux sont chiffrés à CHF1'100'500.- TTC. Après déduction des subventions (subvention forfaitaire fédérale, subvention FIE, subvention cantonale d'investissement PA3), le total à la charge des communes de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex est de CHF287'500.- TTC. La part incombant à notre commune (50%) est estimée à CHF143'750.- TTC.

En termes de calendrier, l'appel d'offres sera lancé en mars/avril 2024, pour une ouverture estimée des travaux en septembre et une fin attendue à l'hiver 2024-25.

Ce rapport est approuvé par 5 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

Le Grand-Saconnex, le 12 février 2024

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



GROUPE DE TRAVAIL « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL »

Rapport d'information sur le traitement de la résolution « Finalisons le PDCOM »

A la demande du président, le groupe de travail (GT) s'est réuni en date du 13 février 2024. Cette séance avait pour objectif de traiter la résolution susmentionnée. Après des échanges nourris au sujet de la stratégie d'évolution de la zone 5, le groupe de travail demande que l'avant-projet, tel qu'il avait été élaboré, soit soumis à nouveau au Canton en tant que version définitive du PDCOM.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.



Rapport d'information de la commission conjointe finances et cohésion sociale du 12 février 2024

Les commissions pour la cohésion sociale et la commission des finances se sont réunies conjointement le 12 février 2024, à la demande du Conseil administratif, afin d'auditionner la Fondation communale de la petite enfance. Cette commission conjointe fait suite à l'étude de la motion du 17 octobre 2022 "pour un état des lieux des besoins et une augmentation de l'offre d'accueil pour les 0- 4 ans sur la commune du Grand-Saconnex".

A cet effet, elle a reçu Madame Laura Calabrese, directrice de la petite enfance et Monsieur Alexandre Böhler, Président de la Fondation communale. Monsieur Michel Pomatto, conseiller administratif, Monsieur Anthony Mascali, chef du service des finances, ainsi que Madame Nicole Hauck Bernard, cheffe du service de l'action sociale et communautaire, participent à la séance.

Tout d'abord, un point de situation est fait concernant les places en institution. La Fondation dispose de 104 places en crèches, à cela s'ajoute 16 places au jardin d'enfants ainsi que 15 places au « secteur Budé », en partenariat avec la Ville de Genève, soit au total 135 places. Il est à noter que les structures privées proposent 106 places au total (crèche, jardins d'enfants, supernounou).

En 2023, la Fondation de la petite enfance compte 132 enfants en liste d'attente. Les structures privées comptent, elles, environ 125 enfants en liste d'attente.

Ensuite, la Fondation présente un plan de budget estimé et approximatif de fonctionnement pour l'ouverture d'une nouvelle structure de 52 places. Le coût de fonctionnement total serait de CHF 2'500'000.--, dont CHF 800'000. — serait pris en charge par le prix de pension, CHF 520'000. — par la subvention cantonale, et environ CHF 280'000. — par d'autres subventions, notamment fédérales. Le montant estimé de la subvention communale est de CHF 900'000.--. Il est important de mentionner que la Fondation peut assumer l'ouverture d'une nouvelle crèche.

Les commissions proposent que la commission des finances se penche sur les plans d'investissements futurs et définisse des priorités, afin de pouvoir financer et pérenniser le fonctionnement d'une nouvelle crèche.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions relatives à la compréhension des arguments et chiffres présentés.

Ce rapport a été accepté à l'unanimité des commissaires présents.

Grand-Saconnex, le 19 février 2024

Yann Simeth
Rapporteur



CM du 26.02.24

Point 4.4

**RAPPORT D'INFORMATION DE LA COMMISSION COHESION SOCIALE
DU 12 FEVRIER 2024**

La commission Cohésion sociale s'est réunie le 12 février 2024 à la demande du Conseil administratif afin de discuter de la volonté des TSHM de proposer 2 jours d'accueils libres supplémentaires à la ferme du Pommier.

La Présidente ouvre la séance et propose un tour de table pour avoir les avis de chacune, chacun.

Les avis sont ressortis mitigés entre celles et ceux qui ne voient pas la nécessité de ces jours d'accueils supplémentaires, celles et ceux qui proposent de commencer par 1 jour supplémentaire, et d'autres qui proposent une phase de test (phase test qui ne pourrait être efficace selon Mme HAUCK que sur une période de 1 an voir 2 ans pour véritablement voir les besoins).

Les THSM ayant décidé d'arrêter leur mandat d'accueil à la fin du mois de juin pour retourner à ce qu'ils sont censés faire et surtout ce qu'ils aiment faire, c'est-à-dire travailler hors murs, il est important de trouver une solution pérenne pour la rentrée concernant l'accueil.

Madame HAUCK informe que la nouvelle équipe serait certainement une équipe de la FASe. Il faut donc commencer les recrutements dès maintenant pour avoir du personnel à la rentrée.

Madame HAUCK présente ensuite les activités passées et à venir (2023-2024) de l'action sociale communautaire.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension.

La commission remercie Monsieur le Maire, Madame HAUCK, de leurs présentations et explications.

Le Grand-Saconnex, le 12 février 2024.

Pascale ANDRIS BEAUBRUN

Rapporteur